

Image not found or type unknown



Rachat de part de la maison

Par **Doliso**, le **01/10/2019** à **05:37**

Bonjour,

Mon amie et moi avons acheté une maison ensemble et, aujourd'hui, nous nous séparons.

Je voudrais racheter sa part qui est de 31 000 euro et il voudrait que je la rachète à 20 000 euros, est-ce possible ? Nous avons 2 enfants en commun.

Merci.

Par **Tisuisse**, le **01/10/2019** à **07:39**

Bonjour,

Le prix reste libre mais si cette valeur de rachat est manifestement sous évaluée, le fisc pourra réclamer à votre compagnon, le complément de taxes correspondant. De toute façon, vous avez obligation de passer par un notaire. Voyez donc votre notaire.